

03.05.2021 – 11:58 Uhr

Communiqué de presse : Comparer – depuis un quart de siècle



Comparis fête son 25e anniversaire

Comparer – depuis un quart de siècle

Le 1^{er} mai 1996 est née l'idée d'un comparateur en ligne des primes maladie, lesquelles changent tous les ans. Pouvait-on envisager de publier ces primes sur Internet et de les mettre en parallèle en fonction du lieu de résidence ? Oui, et le projet fut mis en œuvre avec succès. Depuis, bien d'autres comparatifs s'y sont ajoutés, au bénéfice des consommatrices et consommateurs suisses. Le comparateur sur Internet comparis.ch fête cette année son 25e anniversaire – il est donc plus vieux que Google.

Zurich, le 3 mai 2021 – 1^{er} mai 1996 : l'économiste Richard Eisler et deux informaticiens diplômés de l'EPF, Johann Burkhard et Marc Pilloud, discutent l'idée de créer une plateforme en ligne permettant de mettre en parallèle les primes des caisses maladie, qui évoluent chaque année. Après cinq heures d'échanges, ils n'ont aucun doute : le projet est faisable. S'ensuit la création de Comparis le 30 mai 1996, et dès le mois d'août, le premier comparateur des primes maladie en Suisse est disponible sur www.krankenkassen.ch et www.caisses-maladie.ch. « Accroître la transparence dans des domaines complexes et ainsi faciliter la vie des consommatrices et consommateurs suisses, telle était la ligne directrice de Comparis dès le départ – et elle n'a pas changé », déclare Steven Neubauer, CEO de Comparis.

Regard rétrospectif et calcul de Richard Eisler

Prenant l'exemple des caisses maladie, Richard Eisler explique comment les consommatrices et consommateurs peuvent tirer profit de la concurrence, calcul à l'appui : depuis l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal) en 1996, les primes ont augmenté au départ de 4 % par an en moyenne. Aujourd'hui, la hausse annuelle est de l'ordre de 3 %. R. Eisler a une théorie : « Comparis créant de la transparence et renforçant le pouvoir de marché des personnes assurées, les primes sont environ 10 % moins élevées qu'elles le seraient sans notre existence. Le volume annuel des primes d'assurance de base représente plus de 30 milliards de francs. 10 % de 30 milliards : 3 milliards. Si j'en retiens les deux tiers, sur 25 ans, je constate que les personnes assurées de Suisse ont pu économiser 50 milliards de francs grâce à Comparis rien que sur les primes d'assurance maladie depuis l'entrée en vigueur de la LAMal. »

En montrant aux personnes assurées combien elles pourraient économiser en changeant de caisse maladie, les portails Internet comme Comparis défendent un intérêt économique. Cette démarche favorise la concurrence entre les caisses et contraint ces dernières non seulement à améliorer leur efficacité et leur qualité de service, mais aussi à négocier les meilleures prestations au meilleur prix avec les fournisseurs de prestations médicales. « Comparis stimule la concurrence des caisses maladie depuis 25 ans. Pour ce faire, nous publions régulièrement des études montrant entre autres combien les personnes assurées peuvent économiser en changeant de caisse maladie, et nous mettons à leur disposition des outils qui facilitent non seulement la comparaison, mais aussi le changement de prestataire ou la sélection d'un produit plus adapté auprès du même prestataire. »

R. Eisler ne peut s'empêcher de lancer une pique contre les assureurs maladie qui souhaiteraient l'ajout, dans la loi sur la surveillance des assurances (LSA), d'un article 31b les autorisant en tant que cartel à négocier des tarifs pour l'assurance complémentaire avec des médecins et des hôpitaux. « Ils prêchent la concurrence quand le projet de caisse maladie unique menace leur existence, mais souhaitent constituer des cartels parce que la concurrence leur est trop rude », commente-t-il au sujet de certaines caisses maladie et de leurs fédérations dont le comportement est peu favorable aux consommatrices et aux consommateurs.

Plus vieux que Google

On se sait plus combien de pages étaient consultées à l'époque. Google et ses outils d'analyse n'avaient en effet pas encore vu le jour. Comparis était l'une des premières entreprises en Suisse à miser sur le jeune réseau Internet. Dans ces années-là, près de 5 % seulement de la population y avait accès.

Les textes publiés sur le site Internet archivé témoignent d'un autre temps : « Nos pages Web sont conçues à la manière d'un livre afin que vous puissiez les consulter en toute facilité. Les informations ne sont pas fournies pêle-mêle » ou bien « Les flèches vous permettent de faire défiler les pages dans un ordre logique » – c'est ce qu'on pouvait lire sur www.caisses-maladie.ch, qui fournissait le service de Comparis sur Internet dans ses débuts.

Les grandes dates de l'histoire de Comparis

Depuis, bien des choses ont changé, comme le montrent les étapes clés de l'évolution de Comparis :

- 1998 : mise en ligne du comparateur des opérateurs de télécommunications
- 2000 : mise en ligne des comparateurs d'assurance auto et ménage ainsi que des offres bancaires et hypothécaires
- 2004 : lancement de l'espace pour l'immobilier et les motos
- 2006 : mise en ligne du comparateur de prix pour l'électronique de divertissement
- 2010 : lancement de l'application Immobilier sur iOS et Android
- 2011 : lancement de l'application Espace automobile sur iOS et Android
- 2013 : rachat de l'entreprise HypoPlus
- 2014 : création de Credaris, un acteur indépendant du secteur du crédit
- 2017 : création d'Optimatis, un service en ligne indépendant spécialisé dans le courtage d'assurances

Plateforme neutre et indépendante

L'idée de base est restée la même durant ces 25 années : depuis 1996, Comparis est la plateforme indépendante au service des consommatrices et consommateurs suisses. Elle les accompagne dans les questions de consommation pour les aider à prendre les décisions qui correspondent à leur situation.

Contrairement à ses concurrents, Comparis prend en compte l'ensemble des acteurs importants du marché, y compris ceux avec lesquels aucun contrat de commission n'a été conclu. Le comparatif affiche toujours le tarif le plus avantageux en haut de la liste, qu'il existe un partenariat avec le prestataire ou non. Le positionnement des annonces dans les résultats de recherche ne peut être ni acheté, ni influencé.

Comparis permet ainsi aux nouveaux prestataires d'entrer plus facilement sur le marché. Indépendance et neutralité sont indispensables pour pouvoir présenter aux consommatrices et consommateurs suisses l'offre qui est vraiment la meilleure et ainsi renforcer leur pouvoir de marché.

Par ailleurs, Comparis s'engage activement en faveur du bon fonctionnement des marchés et de la liberté de choix des consommatrices et consommateurs. En outre, dans une enquête représentative menée tous les ans, les Suissesses et les Suisses attribuent des notes aux assureurs et établissements hypothécaires. Quant aux prix affichés dans les annonces immobilières et automobile, ils sont comparés avec les prix usuels du marché, transparence qui permet aux personnes intéressées de les mettre en perspective.

Comparis, un concept qui a encore beaucoup de potentiel

Avec plus de 80 millions de visites chaque année, comparis.ch est l'un des sites Internet les plus consultés de Suisse. Pour plus de quatre personnes sur cinq en Suisse, Comparis est le comparateur indépendant du pays.

S. Neubauer, son CEO, évoque l'avenir de la plateforme : « Le succès des 25 dernières années nous motive à nous améliorer sans cesse. Nous continuerons à simplifier les offres d'information et les services proposés, pour rendre leur utilisation toujours plus conviviale. La personnalisation joue ici un rôle majeur : il s'agit de mettre à disposition de nos utilisatrices et utilisateurs des informations qui leur soient les plus utiles possible, au bon moment et sur le bon canal. Notre objectif premier reste le même : faciliter la vie des consommatrices et consommateurs en Suisse. »

Matériel

Archive : voici à quoi ressemblait le site Internet de Comparis en 1997

<https://web.archive.org/web/19970108040349/http://www.krankenkassen.ch/default.stm>

Plus d'informations

Andrea Auer
Porte-parole
Téléphone : 044 360 53 91

Courriel : media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites chaque année, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs de télécommunications. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 200 collaborateurs à Zurich.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100869890> abgerufen werden.